



**HAL**  
open science

## Les hommes dans le travail social : le déni du genre

Marc Bessin

► **To cite this version:**

Marc Bessin. Les hommes dans le travail social : le déni du genre. Guichard-Claudic Y., Kergoat D. & Vilbrod A. (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, PUR, pp. 357-370., 2008. hal-03007731

**HAL Id: hal-03007731**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03007731>**

Submitted on 16 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bessin M., « Les hommes dans le travail social : le déni du genre », in Guichard-Claudic Y., Kergoat D., Vilbrod A., *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, PUR, 2008, pp. 357-370

**Marc BESSIN**

Chargé de recherche au CNRS

Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux IRIS

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

54 Bd Raspail, 75006 Paris

Tel : 01 49 54 25 59

[bessin@ehess.fr](mailto:bessin@ehess.fr)

## **Les hommes dans le travail social : le déni du genre**

Ce chapitre traite d'un domaine très féminisé, le secteur du travail social, qui a été l'objet d'une forte attention des sociologues, notamment dans une perspective critique. Or ces spécialistes ont en France nié, pour la plupart, la dimension genrée du travail social, tant du point de vue de la féminisation de ses métiers que dans les implications professionnelles et sociales qui perpétuent l'assignation des femmes à l'aide et à l'assistance aux personnes qui en ont besoin. Ainsi, les travaux sur ce domaine, acceptant peut-être insidieusement la naturalisation d'une féminité dévolue au souci d'autrui, ne se sont guère intéressés à la manière dont les pratiques d'intervention sociale distribuaient toujours dans le même sens les attributs masculins et féminins. En ce sens, outre l'analyse du discours des hommes qui parlent du travail social ou qui en dirigent les structures, l'étude des hommes qui investissent jusqu'aux métiers du social permet aussi de pointer les mécanismes genrés de déni, qui passent parfois par le dénigrement. Que l'on pense un instant à l'expression « faire son assistante sociale » pour stigmatiser une attention au proche qui n'appréhenderait pas assez « rationnellement » la situation évoquée...<sup>1</sup>

Quand j'ai commencé à travailler un peu plus sérieusement sur le genre dans le travail social, mon objectif était de montrer à des spécialistes de ce secteur l'importance des enjeux sexués des mutations de l'intervention sociale<sup>2</sup>. Il s'agissait en quelque sorte de dégager un programme de recherche qui poserait certaines questions au domaine, à nouveaux frais, puisqu'il s'agissait d'introduire la dimension du genre - tenter donc d'aller au-delà de la façon désormais typique de contourner la question en la traitant finalement comme une simple variable. Dans cet ouvrage pleinement consacré au genre, je viserai d'autres objectifs en me lançant dans deux directions. J'essaierai d'une part de comprendre pourquoi ce secteur du travail social a été si hermétique aux problématiques du genre et aux perspectives théoriques du *care*. Je traiterai d'autre part plus précisément de la problématique de l'inversion des genres, en évoquant une hypothèse sur l'investissement des hommes dans le social, ce qui permettra de me concentrer sur les processus de mixité dans les métiers très fortement féminisés. Car s'il convient bien sûr de les prôner, il faut demeurer lucide sur les pièges essentialistes d'une mixité s'appuyant sur l'idéologie de la

---

<sup>1</sup> Ce chapitre est une version largement remaniée et actualisée de Bessin M., « Envisager la mixité dans le travail social », *Chantiers Politiques*, n°3, 2<sup>nd</sup> semestre 2005, pp. 79-89.

<sup>2</sup> Bessin Marc, « Le travail social est-il féminin ? », in Ion, Jacques (dir.), *Le travail social en débat[s]*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 152-169.

complémentarité, c'est-à-dire conçue comme l'agencement complémentaire de compétences morales supposées sexuées.

## **Les silences de la sociologie du travail social sur le genre**

### ***La féminisation des métiers du social***

La très forte féminisation des professions sociales est un phénomène qui se vérifie au fil du temps, malgré la difficulté à trouver des données statistiques fiables sur des métiers aux contours flous. On entérine aussi cette évidence par une tendance à éluder cette division sexuelle dans les investigations menées. Ainsi, le fait que près de 90% des travailleurs sociaux, tous métiers confondus, soient des femmes ne prête pas à discussion : « patientes », « dévouées », « généreuses », « douces », leurs compétences relationnelles les destinaient naturellement à ces métiers de valeurs et d'implication. Il faudrait donc aussi engager une étude sur une certaine construction des données statistiques disponibles, qui ne se sont jamais intéressées à cette question. On en arrive ainsi à trouver des publications très sérieuses, centrées sur les chiffres détaillés des métiers du social, où l'on ne dispose pas des *sex ratio*<sup>3</sup>.

Au demeurant, si l'on considère les trois secteurs traditionnels du travail social, qu'en est-il de la féminisation de ces métiers et d'un éventuel processus de mixité ? La profession d'assistante de service social (AS) est restée hermétique aux hommes<sup>4</sup> jusqu'aux années 1970, lesquels représentent actuellement entre 7 et 8% des AS. Les professions de l'animation et de l'éducation se rapprochent un peu plus de la parité, bien qu'elles aient connu la plus nette évolution... en se féminisant de plus en plus. La profession d'éducateur, par exemple, compte actuellement entre 65 et 68% d'éducatrices<sup>5</sup>. Quelles que soient les sources mobilisées, les chiffres culminent quand il s'agit de s'occuper des enfants ou des personnes âgées. Ainsi les hommes représentent seulement 1% des emplois d'assistantes maternelles, d'auxiliaires de vie ou d'aide ménagère, de conseillère en économie sociale et familiale (CESF). Toute activité qui entretient donc un lien avec la petite enfance exclut, par assimilation de la féminité à la maternité, les hommes du contact des petits. Et ceux qui persistent se voient soupçonnés de sombres desseins dans un contexte de « panique morale » autour de la pédophilie<sup>6</sup>... La proximité avec le soin, le corps ou la souillure, est aussi

<sup>3</sup> Par exemple DREES, « Les travailleurs sociaux en 1998 : environ 800000 professionnels reconnus », *Etudes et résultats*, N°79, Septembre 2000.

<sup>4</sup> Jeanine Verdès-Leroux (*Le travail social*, Minuit, Paris 1978), qui traite de la question générale du travail social en étudiant les assistantes sociales, avance un taux de féminisation de 99%. A l'époque, il semble que les hommes représentaient déjà 4 à 5% de la profession.

<sup>5</sup> Ces chiffres reprennent ceux d'Alain Vilbrod (« Le métier d'éducatrice : quelques caractéristiques socio-démographiques d'une composante féminine bien représentée », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, 1998, p.53-62). Dans la même publication, l'un des rares dossiers de revue consacré à la sexuation du travail social, Brigitte Bouquet annonce dans l'introduction des taux de 60% pour les ES et 90% pour les CESF.

<sup>6</sup> Cf. Herman, Elisa, « Le care comme compétence professionnelle : quelle place pour les hommes ? Relations enfant/adulte en centre de loisirs maternel et panique morale autour de la pédophilie », communication au colloque *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au masculin et réciproquement*, mai 2005. Sur les hommes dans les crèches, Cf. Murcier, Nicolas, « Le loup dans la bergerie. Prime éducation et rapports sociaux de sexe », *Recherches et Prévisions*, n°80, juin 2005, pp. 67-75. Cette « panique morale » autour des risques de pédophilie, toujours considérés seulement à partir des hommes, n'est pas tout à fait nouvelle. Dans l'après-guerre, le secteur de l'éducation spécialisée était largement composé d'internats de garçons. Les hommes trop longtemps célibataires y étaient volontiers suspectés de mauvais penchants, et plusieurs « affaires » ont alimenté ces craintes.

un facteur fortement excluant pour les hommes. Par contre, les secteurs ayant un recours à l'autorité s'ouvrent beaucoup plus.

Pour compléter cet aperçu dans la manière dont s'organise de façon très conventionnelle une complémentarité entre les sexes reposant sur une conception traditionnelle des rôles féminins et masculins, il faudrait regarder dans le détail, et au-delà des statistiques, ce que les uns et les autres font dans le cadre d'un même métier. Les études fines qui commencent à investiguer cet angle de recherche montrent par exemple très bien comment les hommes dans le secteur de l'enfance peuvent s'accommoder du climat de méfiance systématique qui pèse sur leur proximité avec le corps juvénile et se déchargent volontiers du « sale boulot », notamment ce qui relève de la propreté, pour investir systématiquement les activités plus ludiques. On voit ainsi entre animateurs et animatrices de centres de loisirs un renforcement des assignations de genre et de la hiérarchie des tâches selon leur proximité avec le domaine du sale et du soupçon<sup>7</sup>.

Plus systématique encore, attesté par les données chiffrées, et très caractéristiques des secteurs fortement féminisés, les hommes, quels que soient les secteurs du social considérés, y ont plus souvent et plus rapidement accès aux postes hiérarchiques. Aujourd'hui, les métiers du social se diversifient, leurs frontières d'intervention deviennent plus poreuses. Il conviendrait aussi, dans cette situation de mutation profonde, d'observer les manières dont se réorganisent et se sexualisent les spécialités du travail social.

### ***Les femmes cibles du travail social***

Historiquement, le travail social a socialisé la fonction maternelle, en exerçant un contrôle sur ce qui était de l'ordre du privé. En mettant la famille au centre de son intervention classique, il a aussi fait de la femme l'archétype de l'interlocutrice de l'assistante sociale. Si l'éducation familiale constituait l'un des vecteurs principaux de l'action sociale, c'est plus précisément la femme des ouvriers qui représentait par excellence le public cible du travail social. Il s'agissait d'assister les familles en difficultés tout en prévenant les écarts de conduite de leurs enfants. L'ingérence des services sociaux désignait ainsi les populations considérées comme les plus susceptibles d'engendrer de la déviance et du trouble à l'ordre social.

Les changements intervenus ces trente dernières années, avec la crise et le chômage, l'effritement de la société salariale et l'ethnisation des rapports sociaux, ont bien sûr modifié les publics et les modes d'intervention du travail social. Il faudrait en ce sens appréhender les appels à la mixité dans certains secteurs en contact avec le public, en recourant à des analyses fines des stéréotypes véhiculés sur l'autorité masculine. Dans ce registre, on soulignera ceux qui traversent les discours sur les violences ou les interactions difficiles aux guichets sociaux. Les hommes maghrébins sont devenus d'importants clients des travailleuses sociales et on a parfois tendance à attribuer les difficultés rencontrées, pour répondre à leurs problèmes, au dialogue difficile qu'ils entretiendraient avec les femmes et aux supposées incompatibilités culturelles. Incontestablement le renouvellement des publics change la donne de l'action sociale, y compris en matière de genre,

---

Cf. Tétard, Françoise & Gardet, Mathias, « Cherchez les femmes ! Femmes d'éducateurs et éducatrices », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, 1998, pp. 37-51.

<sup>7</sup> Cf. Herman, Elisa, « La bonne distance. Légitimer l'idéologie de la complémentarité entre animatrices et animateurs en centres de loisirs maternels », *Les cahiers du Genre*, n°42/2007.

toutefois le schéma classique de la femme comme vecteur d'intervention sociale demeure dans bien des situations. En attestent par contraste les figures de la mauvaise mère, qui perdurent dans les discours et les actions sur la parentalité<sup>8</sup>.

### **La contribution du féminisme maternaliste et des théories du contrôle social à ce déni**

Bien des éléments contribuent à alimenter le déni, par les spécialistes du travail social, de sa dimension fortement genrée. Sans prétendre les aborder tous, j'insisterai sur deux aspects qui ont beaucoup contribué à ces silences, pour des raisons bien différentes : le poids d'une part du féminisme maternaliste, celui d'autre part des théories du contrôle social, qui se sont développées en partie en contradiction avec les perspectives féministes universalistes du genre.

#### ***Le poids du féminisme maternaliste***

En considérant les deux populations que sont les personnels d'un côté et le public de l'autre, le travail social est fortement marqué par les femmes. L'histoire de ce secteur n'a pas négligé cette dimension. Et le poids de l'histoire pour ce secteur est important. Il est caractérisé par la dimension religieuse et la place spécifique dévolue aux femmes par la religion chrétienne. Or toute l'histoire du travail social, outre celle de la socialisation de l'amour maternel, est l'histoire de la professionnalisation des œuvres de charité. Dès lors, les femmes vont trouver dans ce champ d'activité une voie d'accès à l'autonomie, en adéquation avec les conceptions du travail social comme prolongement de l'amour maternel, hors des limites du foyer familial. La Grande Guerre a d'ailleurs contribué, pour des raisons cette fois démographiques, à justifier la spécificité féminine de cette activité en cours de professionnalisation<sup>9</sup>.

Un certain féminisme maternaliste va accompagner la professionnalisation du secteur, et les assistantes sociales vont s'appuyer sur ce que l'on appellerait aujourd'hui une posture essentialiste pour préserver cette conquête « légitime » d'accès au travail répondant à leur désir d'émancipation. Elle vont ainsi prolonger l'idée du « devoir social » divulgué par les pionnières de l'action sociale, en soulignant le savoir faire proprement féminin sur lequel reposerait leur action. Les hommes ne sont pas absents de cette histoire, ils en ont même gardé le beau rôle : dirigeant le mouvement hygiéniste, ils en déléguaient l'action bénévole aux femmes ; dirigeant ensuite les associations d'action sociale, ils ont embauché des femmes travailleuses sociales.

La part prise par la posture féministe maternaliste me semble constituer une des clefs d'analyse du silence observé par les sociologues sur le genre dans le travail social. Il faut évidemment considérer ce déni au regard du contexte académique français. La dimension sexuée des rapports sociaux est demeurée dans l'ombre des rapports de classes, lesquels étaient considérés comme surdéterminants. Si cet aspect n'est pas spécifiquement français, l'histoire des études de genre en France est aussi marquée par une difficulté propre à importer, et surtout traduire, les travaux notamment anglo-saxons qui ont pourtant beaucoup contribué au renouvellement des problématiques. Ce retard pris semble aujourd'hui se combler par un engouement important pour

---

<sup>8</sup> Cf. Cardi, Coline, « La « mauvaise mère » : Figure féminine du danger », *Mouvements*, n°49, janvier-février 2007.

<sup>9</sup> Cf. Bouquet Brigitte « Introduction », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, 1998, p. 3-8.

la thématique des différences de sexe. Mais le secteur du social est pour l'instant demeuré à l'écart de ce phénomène, et pour cause : il a entretenu une grande distance avec l'Académie en développant un système de formation endogène, à dominante extra universitaire, propre à la France, où les travailleurs sociaux apprennent leur métier par l'intermédiaire de leurs employeurs. Dès lors, cette formation « par les pairs », comme veulent le faire croire les défenseurs de ce système, peut rester silencieuse sur les questions qui dérangent<sup>10</sup>. Non seulement elle n'assure aucune ouverture aux questions de genre, mais elle contribue dans bien des situations à transmettre des représentations archaïques en matière de sexualité des rôles. Il y aurait par exemple un travail de recherche à entreprendre sur les stéréotypes de genre divulgués dans les formations proposées<sup>11</sup>. On est encore loin de la situation du Canada, par exemple, où chaque cursus universitaire de travail social inclut au moins un cours de questionnement de la pratique professionnelle à partir d'une posture féministe. En France, les sociologues du travail social ne montrent d'ailleurs pas la voie et le fait que ce champ de la sociologie soit surtout investi par des hommes n'est évidemment pas étranger non plus au déni des questions de genre<sup>12</sup>.

L'ambivalence du féminisme maternaliste qui a profondément marqué ce secteur, a aussi fortement pesé dans ce silence. La version différentialiste du féminisme, reposant sur une essentialisation des vertus propres au sexe ou aux rôles féminins, argumentant volontiers en ayant recours au registre naturaliste, comme le faisaient les assistantes sociales des années 50, n'a pas eu un énorme succès dans les milieux universitaires français<sup>13</sup>. Appliquée au travail social, cette lecture mettait le doigt sur des dimensions mettant en jeu des contradictions politiques et sociales importantes. Un point de vue critique plus universaliste s'est petit à petit érigé contre l'orientation que l'on traduirait aujourd'hui d'essentialiste, rappelant la subordination de ces femmes aux hommes qui dirigent l'ensemble des politiques et des actions sociales. On dénonce ainsi les pièges de la posture maternaliste tendant à reproduire les inégalités sociales et de sexe. Cet extrait d'un texte militant d'une sociologue en 1974 illustre ces tensions : « Il est bien évident que le travail social est pour nous, femmes, un pas en avant en nous donnant la possibilité d'une insertion sociale, individuelle et de collectiviser nos expériences. Mais, en même temps, avec la division du travail traditionnelle entre hommes et femmes, nous ne sortons toujours pas de la partie qui nous incombe, nous n'avons pas abandonné notre « destinée » de femme<sup>14</sup> ».

### *Une sociologie marquée par les théories du contrôle social*

---

<sup>10</sup> Cette piste, que je crois pertinente, ne peut seule expliquer le silence. Car c'est ce même système de formation qui avait dans les années 80 divulgué abondamment les théories du contrôle social, contribuant ainsi au malaise des travailleurs sociaux sur le sens de leur fonction.

<sup>11</sup> Je cite parfois l'histoire d'un jeune étudiant se retrouvant le seul garçon dans un BTS « Economie sociale et familiale » qui a finalement renoncé à poursuivre cette filière malgré sa bonne volonté d'aller à l'encontre des stéréotypes de genre. Il a « craqué » lorsque les élèves en cours de formation pratique ont été invitées à confectionner un habit personnel imposé, le même pour tous... évidemment une jupe !

<sup>12</sup> Nadine Lefaucheur avait observé, en 1984, la faible présence des femmes enseignant la sociologie dans les écoles d'éducateurs ou dans les bibliographies qui y sont proposées (20%). Cf. Bailleau F., Lefaucheur N., Peyre V. (dir.) *Lectures sociologiques du travail social*, Editions ouvrières, Paris, 1985.

<sup>13</sup> Si ce n'est autour de la mouvance « psych & po » du MLF dans les années 70. C'est pourtant souvent cette tendance minoritaire qui a été retenue à l'étranger, où on l'a parfois présentée comme caractéristique du féminisme français.

<sup>14</sup> Cf. Studer, Brigitte, « Le travail social et les femmes », janvier 1974, publié in *Champ social*, Maspéro, Paris, 1976, pp. 166-177.

Mais il convient surtout de souligner dans ce contexte le poids de la sociologie critique du contrôle social, qui se développe dans les années 70 en investissant beaucoup le champ du social<sup>15</sup>. Au-delà de leurs différences, les textes que l'on peut rassembler sous cette bannière se rejoignent par bien des aspects... dont le moindre n'est pas celui de totalement passer sous silence la fonction du travail social dans la reproduction des rôles sexués. Certes Jeannine Verdés-Leroux l'évoque, mais plutôt tel un slogan, car l'essentiel de son argumentation est ailleurs. Tout se passe comme si cette critique du contrôle social et de la reproduction sociale était aveuglée par la dénonciation de l'intrusion des visées étatiques dans la sphère privée, ce qui l'empêchait de rencontrer le féminisme qui se développe dans le même temps en défendant la thèse que le privé est politique. Il me semble qu'on assistait là à des conceptions antagonistes, qu'il conviendrait d'analyser de plus près.

Avec le recul certain des critiques du contrôle social et les analyses sociologiques des mutations de l'intervention sociale qui tentaient de s'adapter à l'effritement de la société salariale, et de répondre aux dégâts du chômage de masse et de la précarisation croissante, on ne s'est pas plus intéressé au genre dans le travail social. Alors que l'analyse des dispositions sociales au travail relationnel<sup>16</sup> et des dispositions familiales au travail d'éducateur<sup>17</sup>, pour ne prendre que ces deux exemples, rentrent sans difficultés dans les questionnements, celui des dispositions sexuées n'arrive pas à constituer une entrée pertinente, car trop naturalisée et nécessitant un minimum de distance.

### **La négation du *care* et l'argument de la professionnalité**

Le médical et le social ont une histoire commune<sup>18</sup>, et ce n'est pas un hasard si ce sont les travaux qui jouxtent ces deux secteurs qui ont montré la voie aux sociologues pour intégrer la dimension genrée des activités professionnelles qu'ils analysent. Les études portant sur l'aide aux personnes âgées<sup>19</sup> ou sur la garde des enfants<sup>20</sup>, plus généralement ce qui touche aux soins ou à l'hygiène, n'ont pas pu faire longtemps l'impasse sur le genre. Elles se sont dotées des problématiques du *care*, c'est-à-dire tout ce qui a trait au soin, à la sollicitude, à la proximité affective et corporelle, pour renouveler les analyses, notamment dans leurs dimensions morales. En esquissant toute la pertinence des conceptualisations autour du *care*, à propos du travail social, on continuera à mieux comprendre pourquoi le travail social n'a jamais pour l'instant voulu en entendre parler. Les problématiques du *care* nous aident en effet à resituer l'argument de la professionnalité dans le secteur, qui amène à nier ou stigmatiser toute la dimension affective ou émotionnelle de la pratique.

---

<sup>15</sup> Notamment les travaux de Jacques Donzelot (*La police des familles*, Minuit, Paris, 1977), Michel Meyer (*L'enfant et la raison d'Etat*, Seuil, Paris, 1977), Jeannine Verdés-Leroux (*Le travail social*, Minuit, Paris, 1978), pour ne citer que ces titres cultes.

<sup>16</sup> Cf. Arborio, Anne-Marie, *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Anthropos, 2001.

<sup>17</sup> Cf. Vilbrod, Alain, *Devenir éducateur, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan, 1995.

<sup>18</sup> Qui est aussi une histoire de la segmentation de ces secteurs professionnels. Pensons par exemple aux formations d'AS et d'infirmières, qui sont restées communes jusque dans les années 1960, dans certaines écoles.

<sup>19</sup> Voir les travaux de Geneviève Cresson, Cf. par exemple : « La santé, production invisible des femmes », *Recherches féministes*, n°4-1, 1991, p. 31-44.

<sup>20</sup> Cf. Bloch, Françoise & Buisson, Monique, *La garde des enfants. Une histoire de femmes*, Paris, L'Harmattan, 1998.

## Care et Travail Profane

Le *Care* renvoie à la fois et dans leurs articulations aux aspects matériels et au registre moral de l'attention à l'autre. C'est une perspective qui s'intéresse d'une part aux dimensions pratiques d'une activité de soin, entendu au sens large, auprès des personnes et d'autre part aux dispositions morales inhérentes à la sollicitude et au souci qui accompagnent ou anticipent les actes pratiques d'aider les autres<sup>21</sup>. Les éléments constitutifs de ce que recouvre le terme anglais *care* sont multiples, d'où les problèmes de traduction qu'il pose : travail sur autrui, au service des besoins des autres, souci des autres, soins et attention, prise en charge, responsabilité, écoute et relation, proximité, affection, intimité, etc. L'ensemble de ces ingrédients peut intervenir dans une même situation, qui s'observe aussi dans des activités professionnelles. La problématique du *care* permet de mieux appréhender les dichotomies traditionnelles du travail des femmes (salariné ou non, public ou privé, formel ou informel, intérieur ou extérieur, etc.) en montrant leur construction sociale et sexuée. En relayant les thèses du féminisme matérialiste sur l'invisibilité du travail domestique assuré par les femmes et sur le partage du travail rémunéré/non rémunéré entre hommes et femmes, elles ont notamment permis de mettre en lumière la manière dont s'enchevêtrent des sphères traditionnellement appréhendées de façon séparée, en premier lieu le domaine familial et professionnel. Ainsi, la question de la professionnalité s'éclaire de façon pertinente et sa dimension idéologique en est surtout diluée, en ayant recours à la notion de travail profane, qui a permis dans le champ de la prise en charge des personnes âgées dépendantes de considérer le travail invisible des proches... toujours quasiment les épouses, filles et belles-filles.

Dans un domaine que j'ai étudié, celui des soins aux détenus, l'analyse des récits des protagonistes de cette activité, si tant est qu'on ne la réduise pas à sa dimension formelle et fonctionnelle des activités exercées par les seuls personnels sanitaires, a montré la part importante de l'écoute et des petits soins aux plus fragilisés, que ni les soignants professionnels, ni les surveillants n'effectuent pleinement. En se demandant systématiquement « qui fait quoi ? », au-delà des assignations professionnelles et des enjeux idéologiques qui entourent les questions de segmentation professionnelle, comme par exemple le secret médical, l'observation de la distribution du *care* en prison mettait en évidence la relégation du « sale boulot » et la délégation du soutien relationnel principalement aux co-détenus, avec les risques d'arbitraire que cette distribution en cascade comportait. Mais cette délégation supporte mal la publicité, les dimensions informelles de ces pratiques attentives étant pour ainsi dire conditionnées par leur invisibilisation, du fait des enjeux de genre qu'elles mobilisent<sup>22</sup>. Dès lors, la discrétion s'impose car le risque de féminisation plane sur les co-détenus qui s'adonnent à ce « sale boulot ». Cette

---

<sup>21</sup> La littérature anglo-saxonne est abondante sur cette question. La meilleure introduction à ces problématiques en France en est faite par les travaux de Patricia Paperman, notamment « Perspectives féministes sur la justice », *L'Année sociologique*, 54 (2), p. 413-434. Pour un aperçu des discussions qu'elles induisent, essentiellement sous l'angle philosophique, voir S. Laugier et P. Paperman (dir.) *Le Souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, EHESS, 2006. Pour un bon dossier de vulgarisation, voir *Sciences Humaines*, n°177, décembre 2006.

<sup>22</sup> Sur l'importance de l'invisibilité pour la portée et l'efficacité d'un soutien matériel et psychologique d'une femme à son mari, d'une assistante à son supérieur, d'une infirmière au chirurgien, etc. Cf. Molinier, Pascale, *L'énigme de la femme active. Sexe, égoïsme et compassion*, Paris, Payot, 2003.



part du travail profane, *a fortiori* dans l'univers masculin de la prison pour hommes, donne à voir des enjeux sexués particulièrement intéressants<sup>23</sup>.

Le travail social a été trop peu analysé sous l'angle du travail profane. Car son histoire est en grande partie concentrée sur celle de sa professionnalisation et de la mise en visibilité de ses interventions et de ses publics cibles. Cette façon de mettre l'accent sur les frontières repousse dans l'angle mort le *care*, qui prend tout son sens précisément dans les interstices. Les considérations sur le travail social valorisent le travail des professionnels, à la rigueur celui des bénévoles, mais elles ignorent le travail profane : or la définition de l'activité de soin profane est étroitement dépendante de la catégorisation de sexe. Les mutations actuelles qui affectent ce secteur sont intéressantes à cet égard car le travail profane y tient une place au cœur des nouvelles pratiques, aux contours flous et souvent définis en situation.

### **Care et émotion**

Le travail émotionnel, ou pour le dire autrement, la considération sans détachement, constitue l'autre dimension fondamentale du *care*. Cette question est essentielle pour comprendre pourquoi le travail social s'est détourné des perspectives du *care* qui assument la difficulté de la distanciation et l'envahissement de l'affectif. La charité et le *care* ont certes des origines communes, mais relèvent de questionnements qu'on ne peut pas décentement assimiler. C'est pourtant bien cette confusion qui est à l'œuvre lorsque l'idéologie de la professionnalité qui plane autour du travail social repousse hors de son domaine les registres du sensible, au nom d'une histoire de la professionnalisation sauvant la pratique d'assistance de la relégation dans le domaine de la charité. Admettre que les sentiments interviennent et sont mêmes déterminants dans l'activité revient à aller à l'encontre des discours traditionnels sur le travail social en niant la professionnalité, qui selon cette idéologie serait seule garante des principes de justice inhérente au travail social. En imposant les figures de la distance, de la neutralité et de la rationalisation des situations sur lesquelles intervenir, le secteur du travail social et l'idéal de professionnalité qui a accompagné son essor ont ainsi rendu impossible d'en discuter en reprenant les termes ou les thématiques des perspectives du *care* dans le champ social, en tout cas en France. Car cette discussion traverse maintenant les problématiques anglo-saxonnes du travail social qui partent de certaines théories féministes regroupées autour de « l'éthique du *care* », pour tenter de les dépasser. Carol Gilligan<sup>24</sup> avait d'abord montré comment les dispositions émotionnelles traditionnellement associées aux femmes permettaient de redonner une valeur propre aux activités de soins et à la considération à l'égard du plus faible. Cette « éthique du dévouement » rentrerait en contradiction avec la pensée rationnelle, impartiale, nécessaire à l'activité publique des hommes, aux fondements d'une « éthique de justice ». L'argument de « l'autorité de l'expérience » (les femmes savent parce qu'elles sont du côté des dominées) souvent brandi par les féministes adeptes de « l'éthique du *care* » rappelle les ambivalences soulignées plus haut et les contradictions essentialistes qui imprègnent cette position.

---

<sup>23</sup> Cf. Bessin, Marc & Lechien Marie-Hélène, « Hommes détenus et femmes soignantes. L'intimité des soins en prison ». *Ethnologie Française*, "Intimités sous surveillance", XXXII (1), 2002, pp. 68-81.

<sup>24</sup> Gilligan, Carol, *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*, Harvard University Press, London, 1982 (trad. Franç. *Une voix si différente*, Paris, Flammarion, 1986).

Dans une perspective différentialiste, en sexuait les différences morales dans le but d'une défense et illustration du souci d'autrui propre aux femmes, on aboutit aussi à reproduire l'inégalité des sexes. Le dépassement de cette dichotomie sexuée entre « éthique du care » et « éthique de justice » constitue ainsi un enjeu central de ces discussions<sup>25</sup>. Cela passe sans doute par une politisation des questions du *care*, qui se détourne des pièges du féminisme maternaliste et essentialiste, tout en concevant que l'exigence d'impartialité n'implique pas nécessairement l'indifférence à l'égard des personnes<sup>26</sup>. Patricia Paperman<sup>27</sup> a par exemple montré que l'absence d'engagements émotionnels, comme l'amour et la sollicitude, peut parfois contredire la justesse ou la moralité d'une décision.

Il n'est pas ici question de présenter tous les apports des perspectives féministes du *care* qui ouvrent à mon sens un possible renouvellement des problématiques du secteur social car elles renversent ses représentations ordinaires, en montrant la banalité de la fragilité et de la dépendance plutôt que de postuler l'autonomie des individus<sup>28</sup>. Cette mise en évidence de la vulnérabilité généralisée converge avec les évolutions actuelles de la question salariale et de la protection sociale, qui tendent à institutionnaliser la précarité et à pérenniser les situations instables. La dégradation sociale a aussi mis en évidence les impensés de genre d'une protection sociale basée sur un individu autonome, neutre, universel... à savoir masculin. C'est en ce sens que les perspectives du *care* prônent le passage d'un modèle de « sujets de droit » à celui de « personnes sujettes à des besoins », prises en compte dans leur singularité et non plus à partir d'un universalisme abstrait qui reproduit en fait les inégalités<sup>29</sup>. Si les supports sociaux doivent s'appuyer sur le Droit pour sécuriser les trajectoires sociales et professionnelles, la prise en compte des dépendances incontournables de chacun vis-à-vis d'autrui doit permettre d'aborder à nouveau frais les enjeux de justice sociale et des politiques de reconnaissance et de redistribution, tout en se détournant des lectures en termes de psychologisation de la question sociale. Car l'ambivalence des professionnels et des sociologues à l'égard des problématiques actuelles du travail social, autour de la souffrance, des lieux d'écoute, de l'accompagnement, etc. doit peut-être aussi se comprendre à l'aune de leur incapacité actuelle à intégrer les questions politiques et sociales de la sollicitude et du dévouement<sup>30</sup>. Les objets empiriques dans le domaine du travail social ne manquent pas pour alimenter de façon féconde ces problématiques du *care*, encore faudrait-il aujourd'hui se les approprier au lieu de maintenir la posture de déni prise en France.

---

<sup>25</sup> Pour un aperçu des discussions allant dans ce sens, Cf. E. F. Kittay & E. K. Feder (eds), *The Subject of Care. Feminist Perspective on Dependency*, New-York, Rowman & Littlefield Publishers. Plus précisément sur le travail social, Cf. Orme, J., *Gender and Community Care: Social Work and Social Care Perspectives*, Palgrave, Basingstoke, 2001.

<sup>26</sup> Dans cette perspective, voir par exemple Tronto Joan, *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*, New-York, Routledge, 1993 (dont la traduction française est prévue prochainement aux éditions Economica).

<sup>27</sup> Cf. Paperman, Patricia, « La contribution des émotions à l'impartialité des décisions », *Information sur les Sciences Sociales, Social Science Information*, Vol. 39, n°1, 2000, pp. 29-73.

<sup>28</sup> Cf. Paperman, Patricia, « Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel », in Paperman & Laugier, *op. cit.*, pp. 281-297.

<sup>29</sup> Cf. Tronto, Joan, *op. cit.*

<sup>30</sup> Je passe bien sûr trop vite sur toutes les questions soulevées ici, en particulier sur le paradoxe de l'institutionnalisation du *care*, mettant en évidence les contradictions entre d'une part les objectifs du travail social avec ses visées normatives à l'autonomisation des personnes et d'autre part le parti pris d'assumer la dépendance comme expérience modale au principe d'une éthique du *care*. Cf. Pattaroni, Luca, « Le care est-il institutionnalisable ? Quand la « politique du care » émousse son éthique », in Paperman & Laugier, *Op. Cit.*, pp. 177-200.

## Les hommes dans le travail social

J'en arrive à l'objet principal de cet ouvrage. Observer les hommes qui investissent le travail social et interroger le sens qui est donné à ces processus embryonnaires de mixité professionnelle est l'occasion de suivre la voie d'une (ré)intégration des questions du *care* pour la sociologie du secteur social. Il ressort d'une première analyse d'un corpus de mémoires professionnels du secteur social<sup>31</sup> que les personnels masculins du travail social, décrits dans ces écrits, notamment les assistants sociaux, rejettent radicalement les attributs féminins du métier et leur souci constant serait de s'en démarquer. Ils adopteraient ainsi diverses stratégies pour soit « quitter le terrain » en l'abandonnant volontiers aux femmes pour les encadrer ou pour faire autre chose, soit se poser en professionnel, à l'encontre des pratiques des femmes jugées incompétentes parce qu'enlisées dans le maternalisme. Le discours de la professionnalité est ainsi mobilisé, dont le complément sur un versant plus collectif peut être celui du syndicalisme ou de l'innovation associative. Avec l'argument de la professionnalité, ces « précurseurs » disent apporter une plus grande rationalité à la pratique, au regard de l'émotion qu'ils considèrent souvent, explicitement ou non, à la base de l'intervention de leurs collègues femmes. Cette conception essentialiste d'une mixité de complémentarité qui s'appuie sur les catégories du sens commun, tend à naturaliser des dichotomies morales (raison/passion, émotion/profession, éthique du care/éthique de la justice) en exerçant dans ce processus classique l'opération concomitante de hiérarchisation et de sexuation. Dans ce sens, le processus de mixité basé sur l'idéologie de la complémentarité ne fait que renforcer les stéréotypes de genre et conforter le processus classique où les hommes minoritaires deviennent majoritaires dans les fonctions hiérarchiques.

Cette interprétation possible de l'investissement masculin dans les métiers du social répond en tous points aux logiques de résistance masculine au changement, théorisée notamment par Anne-Marie Devreux. On trouverait là une illustration supplémentaire du caractère antagonique du rapport social de sexe, dans le sens où cette sociologue a conceptualisé les propriétés de ce rapport central de domination<sup>32</sup>.

J'avoue être moins convaincu par un travail qui tente à l'inverse de montrer que les hommes travailleurs sociaux seraient loin de se présenter comme des techniciens du social. Ils seraient loin aussi d'une conception du métier liée à la carrière dans la mesure où, au contraire, ils justifieraient leur choix d'une trajectoire atypique à l'encontre de cette conception. Fanny Zanferrari dit que ces hommes reprennent à leur compte les qualités « féminines », qu'il s'agit pour eux de compétences, voire de valeurs professionnelles partagées, comme l'écoute ou la

---

<sup>31</sup> Travail en cours sur la base des mémoires (DSTS, diplôme d'éducateur, d'animateur, d'assistant de secteur social...) traitant de différences de sexes dans l'activité professionnelle.

<sup>32</sup> Cf. Devreux, Anne-Marie (dir.), *La résistance des hommes au changement*, numéro spécial *Les Cahiers du Genre*, n°22, 2004. Le postulat de l'antagonisme du rapport social de sexe repose sur le fait que l'oppression des hommes dominants sur les femmes dominées constitue l'axe du pouvoir qui hiérarchise les catégories de sexe et les oppose de façon antagonique. D'où l'impression dans cette perspective que les changements dépendent du jeu entre les résistances des uns et les avancées des autres, alors que les rapports de pouvoir sont toujours plus complexes qu'une opposition binaire entre dominants et dominés.

disponibilité, mais ne le démontre malheureusement pas<sup>33</sup>. Pour autant, je reste persuadé que ces postures existent tout autant que celles inverses que je viens d'exposer, car dans d'autres domaines on a pu montrer que l'intégration d'hommes dans des métiers féminins contribuait à dénaturiser les qualifications féminines<sup>34</sup>. Cette autre interprétation alimenterait l'hypothèse de la mobilité de sexe<sup>35</sup>, en donnant à voir des perspectives de changement dans les assignations sexuées de rôles.

Seule l'accumulation de données empiriques permettra de faire avancer ces questions. On peut en attendant proposer que ces deux registres sont susceptibles de se retrouver simultanément dans le discours et les pratiques des mêmes individus, et ce n'est pas un problème méthodologique qu'il s'agit cette fois de soulever. La réalité sociale d'hommes soumis au dilemme de l'aspiration aux changements et à l'inertie du confort de la situation de dominant provoque ces situations, qui font tout l'intérêt de la période actuelle pour étudier la sexuación du social.

On l'a compris, le travail social est un champ d'investigation qui n'a pas encore vu les renouvellements qu'engendre l'usage d'outils conceptuels tels que le genre ou le *care*. Envisager la mixité dans ce secteur impliquait d'en cerner les enjeux, mais aussi d'en montrer les limites lorsqu'elle prend les contours de la complémentarité, car l'on sait les pièges essentialistes qu'elle recouvre. L'argument de la professionnalité pèse de tout son poids dans les débats qui traversent le travail social, qui s'est justement érigé sur cette notion. Les problématiques du *care* permettent de cerner les usages politiques qui peuvent être fait de ce discours de la professionnalité, notamment pour permettre aux hommes qui investissent le travail social d'asseoir des positions dominantes. J'ai tenté de soumettre à la discussion l'intérêt de dépasser le paradigme dichotomique qui considère la raison et la sensibilité comme des facultés foncièrement distinctes. Car renvoyer l'affect à tout ce qui échappe à la raison, comme le fait souvent la sociologie depuis Max Weber<sup>36</sup>, est un des nombreux procédés sur lesquels repose la bi-catégorisation sexuelle du social. Ce serait le comble s'il n'y avait pas quelques perspectives possibles pour refuser les alternatives entre les registres de l'émotion et ceux de la justice, notamment dans le secteur social. Ce domaine est en effet le lieu de tant de situations qui nous affectent et qui provoquent les sentiments au principe de l'engagement et d'actions pour une meilleure justice sociale.

---

<sup>33</sup> Cf. Zanferrari, Fanny. 2001. *Les hommes assistants sociaux : des hommes pas comme les autres ? Regard sur une minorité professionnelle masculine*. Doctorat de Sociologie (Dir. JP Terrail), U.Nancy II, 2001.

<sup>34</sup> Cf. Fortino, Sabine, « la mixité au travail », *Sociologie du Travail*, Octobre-décembre 1999.

<sup>35</sup> Conçu sur la base du concept de mobilité sociale, cette notion proposée par le groupe de sociologues françaises (A.-M. Daune-Richard, A.M.Devreux, M. Ferrand...) qui a développé les théories du rapport social de sexe, a été à mon sens sous-développée. C'est elle qui permet pourtant de soumettre les questions de la naturalisation du social, en rencontrant certaines perspectives post-structuralistes comme les théories *Queer* qui refusent d'utiliser les catégories binaires.

<sup>36</sup> Cf. Favret-Saada, Jeanne, « Weber, les émotions et la religion », *Terrain* n°22, mars 1994, pp. 93-108.